

Séminaire d'approfondissement

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

Ce séminaire, correspondant à 30 heures d'enseignements effectuées en présentiel en groupes (P-CI-TD) et 10 heures de travail préparatoire (P-Ci-Etu), permet aux étudiants de renforcer leurs connaissances et compétences en droit pénal spécial et en procédure pénale par la réalisation de travaux au croisement de ces deux disciplines.

Ce séminaire est assuré par des praticiens, magistrats, du siège et du parquet, et avocat, dans un objectif de spécialisation et de professionnalisation, tout en gardant comme objectif premier la maîtrise des exercices (cas pratiques et dissertations) figurant dans les concours ou examens d'entrée dans les écoles.

Heures d'enseignement

P-CI-TD	Classe Inversée - TD	30h
P-Ci-Etu	Classe Inversée - Autonomie	10h